

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : l'enseignant à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 11-janv.-2019

Date de révision 11-janv.-2019

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit MiniFresh

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 61065, CAMF12

Synonymes Éliminateur d'odeur

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Odeurs neutralisantes

Restrictions d'utilisation À usage professionnel seulement

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fournisseur

ClenAir Mfg. Inc.  
Box 346  
Fort Washington, PA  
19034  
T: 888 764 2110

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 800-424-9300

## 2. Identification des dangers

### Classification

Non classé.

### Éléments d'étiquetage

#### **Mentions de danger**

Non classé.

**Autres renseignements**

Aucun renseignement disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Substance**

Non applicable.

**Mélange****Synonymes** Éliminateur d'odeur.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Propylène glycol	57-55-6	3-7	-	-
Éthanol	64-17-5	1-5	-	-

**4. Premiers soins****Description des premiers soins**

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés****Symptômes** Aucun connu.**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial****Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs appropriés** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun connu.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Aucun en particulier.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité au choc** Aucun.

**Sensibilité à la décharge électrostatique** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
--------------	-----------	----------	------------

Éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Propylène glycol 57-55-6			TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>	
Éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis. S'il existe un risque d'éclaboussures :  
Lunettes de sécurité.

**Protection des mains** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Solide  
**Aspect** Solide (comprimé)  
**Couleur** Blanc  
**Odeur** Frais  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.0 - 7.5	
Point de fusion / point de congélation	51.66 °C / 124.99 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	176 °C / 348.8 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	

<b>ou d'explosivité</b>		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	0.85 - 0.95	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

**Autres renseignements**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible.

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Aucun connu.
------------------	--------------

**Toxicité aiguë****Mesures numériques de la toxicité**

Aucun renseignement disponible

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Propylène glycol	= 20 g/kg ( Rat )	= 20800 mg/kg ( Rabbit )	
Éthanol	= 7060 mg/kg ( Rat )		= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Propylène glycol 57-55-6	EC50: =19000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 41 - 47mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =51600mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =51400mg/L (96h,	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: >10000mg/L (24h, Daphnia magna)

		Pimephales promelas) LC50: =710mg/L (96h, Pimephales promelas)		
Éthanol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =10800mg/L (24h, Daphnia magna)

**Persistence et dégradation**                      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                                      Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Éthanol 64-17-5	-0.32

**Autres effets nocifs**                                      Aucun renseignement disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits  
inutilisés**                                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable

### 14. Informations relatives au transport

**DOT**    Non réglementé

**TMD**    Non réglementé

**MEX**    Non réglementé

**IATA**    Non réglementé

**IMDG**    Non réglementé

### 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AICS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### **Légende :**

- TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon  
**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine  
**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée  
**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

##### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

##### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

##### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

#### États-Unis - Réglementations des États

##### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis



**États-Unis - Réglementations des États**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X	-	X
Éthanol 64-17-5	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Non applicable

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	1	<b>Instabilité</b>	0	<b>Propriétés physiques et chimiques</b>	-
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	1	<b>Dangers physiques</b>	0	<b>Protection individuelle</b>	X
	0						
	0						

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 11-janv.-2019

**Date de révision** 11-janv.-2019

**Note de révision** Libération initiale.

**Avis de non-responsabilité**

**À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique,**

les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**